

**BUREAU FEDERAL DU 26 MAI 2006
COMITE D'ILE DE FRANCE DE RUGBY**

Présents : MM. Bernard LAPASSET, Alain DOUCET, René HOURQUET, Jean Claude BAQUE, Pierre CAMOU, Gilbert CHEVRIER, Jean DUNYACH, Guy PIERA, Lydie BONNET, Guy MOLVEAU, Daniel FALQUE, Jo MASO, Michel PALMIE, Jean Luc DRUAIS, Jean Claude SKRELA

Excusés : MM. Christian DULLIN, Jacques LAURANS, Serge BLANCO, Bernard GODET, Jean Louis BARTHES, Gérald MARTINEZ, Wanda NOURY, Magvenn POUPART, Paul de KEERLE

Assistent : MM. Jean Louis BOUJON, Etienne THOBOIS, Claude ATCHER, Gurban KERVADEC, Olivier KERAUDREN

Le Président LAPASSET ouvre la séance du Bureau Fédéral à 14 heures 30.

I – INTERVENTIONS DU PRESIDENT :

Au nom du Bureau Fédéral, le Président LAPASSET adresse ses remerciements à Jean Louis BOUJON pour les conditions dans lesquelles il a accueilli le Bureau Fédéral pour la réunion de ce jour.

Le Président LAPASSET porte à la connaissance des membres du Bureau Fédéral, les informations qui lui ont été communiquées concernant plusieurs affaires judiciaires en cours :

- **US COLOMIERS RUGBY :**

L'instruction engagée est désormais close. MM. Eric BENAC et MALEBOSQUE ont été renvoyés devant le Tribunal correctionnel. La FFR et la LNR se sont constituées partie civile dans ce dossier.

- **Marc CECILLON :**

L'instruction serait close et le procès en assise pourrait donc intervenir dès l'année prochaine.

- **FC GRENOBLE :**

Messieurs ETIEVENT, PLANES et OSTIAN, ont été renvoyés devant le Tribunal correctionnel à l'issue de l'instruction. L'examen de cette affaire par le Tribunal correctionnel interviendra au cours du mois de juin 2006.

G. CHEVRIER informe le Bureau Fédéral qu'en sa qualité de Président de la Commission des agents de la FFR, il a été auditionné par les gendarmes chargés d'une deuxième enquête et a pu à cette occasion, leur communiquer l'ensemble des éléments et informations en sa possession.

II – COUPE DU MONDE 2007

1 – Train du Rugby :

Le Président LAPASSET informe les membres du Bureau Fédéral de difficultés rencontrées concernant le transport et la présentation de la Coupe de la Monde étant données les contraintes fixées par la RWC Ltd.

Michel LAVIGNE a officiellement alerté le Président LAPASSET de ces problèmes afin que les mesures adéquates puissent être envisagées. Le courrier reçu de ce dernier est transmis à Etienne THOBOIS pour suites à donner.

2 – Organisation opérationnelle du Comité d'Organisation de la Coupe du Monde 2007 :

Etienne THOBOIS rappelle que l'échelle de l'événement est telle qu'il est indispensable de mettre en place une équipe opérationnelle efficace.

Dans ce cadre, il présente au bureau fédéral le projet d'organigramme du Comité d'Organisation de la Coupe du Monde 2007 adaptant celui initialement établi.

Il indique notamment que dans le cadre de l'organisation opérationnelle du Comité d'organisation, il proposera lors de la prochaine révision budgétaire, le recrutement d'un Directeur des ressources humaines, chargé du recrutement, des relations sociales, de la gestion des uniformes et du programme des volontaires.

Le Président insiste sur deux points fondamentaux concernant l'organisation et le fonctionnement du Comité d'Organisation :

- On entre désormais dans une organisation opérationnelle et il y a une symbiose parfaite entre le directeur du Tournoi et la Direction Générale,
- Il va falloir procéder au recrutement de différents directeurs dans différents domaines clairement identifiés et justifiant de tels postes.

Sur ce second point, E. THOBOIS indique que le recrutement de trois directeurs supplémentaires ne devrait pas avoir d'impact sur la masse salariale.

Il convient que le Conseil d'Administration donne son accord pour que le projet puisse ensuite recueillir l'accord du contrôleur d'Etat. Le Président demande qu'une note explicative concernant l'organigramme soit remise aux membres de la FFR au GIP

Concernant Guillemette ROLAND, actuellement chargée d'assurer la communication du Président du GIP, le Président LAPASSET indique qu'il est énormément et de plus en plus sollicité par les médias en tant que Président de la FFR sur des questions concernant la Coupe du Monde de Rugby.

Aussi, dans un souci de cohérence et d'efficacité, il est proposé que Guillemette ROLLAND soit également chargée d'assurer la communication du Président LAPASSET en qualité de Président de la FFR pour toutes questions concernant la Coupe du Monde de Rugby.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Cette nouvelle fonction relevant d'une mission au sein de la FFR, un contrat sera conclu entre la FFR et COF CONSULTING, société employeur de Guillemette ROLAND.

Concernant les questions de sécurité, Etienne THOBOIS réaffirme sa volonté de veiller à ce que l'attitude du GIP ne vienne pas remettre en cause l'action de la FFR dans ce domaine depuis de nombreuses années.

3 – Organisation des matches de la Tournée de Novembre 2006 :

De manière générale, les tests de novembre vont présenter une étape importante de mise en phase opérationnelle.

Le GIP souhaite se voir confier la direction opérationnelle de la rencontre qui se déroulera à Lyon entre la France et la Nouvelle Zélande et en particulier :

- Les dispositifs généraux informatiques et médias (statistiques, informations...),
- Le dispositif de « Sport Présentation », sur écran vidéo,
- Le programme opérationnel des médias (test des dispositifs de la Coupe du Monde),

- Le système d'accréditation.

Le Président LAPASSET souhaite que la délégation confiée soit la plus large possible afin de pouvoir tester au mieux l'efficacité du dispositif qui sera mis en place. Cette expérimentation doit être un succès de la collaboration entre les services du GIP et de la FFR car un bilan très strict sera réalisé par la RWC.

Par conséquent, le Bureau Fédéral décide à l'unanimité de confier au GIP Coupe du Monde 2007, une partie de l'organisation logistique de la rencontre France Nouvelle Zélande prévue dans le cadre de la tournée de novembre 2006.

Une convention entre la FFR et le GIP précisera l'étendue et les modalités de la délégation d'organisation confiée au GIP.

Le Président LAPASSET souhaite qu'une réunion soit organisée rapidement entre le GIP, la FFR et le Comité du Lyonnais pour l'organisation de cette rencontre.

Pour les deux autres tests, il est souhaité par le GIP de pouvoir tester une nouvelle fois l'organisation de la gestion des services aux équipes, y compris pour l'équipe de France, du Service Médical joueur et officiels de matches, ainsi que de la partie management de matches.

D'autres domaines pourront être intégrés, tels que le dispositif médias et les accréditations

Le président souhaite qu'il soit envisagé de pouvoir intégrer d'autres domaines pour que les tests soient le plus large possible.

4 – Centre international des médias

Le Président LAPASSET informe les membres du Bureau Fédéral qu'il a engagé une démarche afin d'entrer en contact avec Monsieur Philippe DOUSTE BLAZY, Ministre des Affaires Etrangères, au sujet de la mise en place du centre international des médias.

5 – Comités locaux de coordination :

Concernant les comités locaux de coordination, un gros travail est réalisé concernant leur formalisation. Le Président LAPASSET informe les membres du Bureau Fédéral qu'il doit prochainement rencontrer Monsieur Bertrand DELANOE sur ce sujet.

III - AFFAIRES INTERNATIONALES :

1 - Finale ERC.

Au nom du Bureau Fédéral, le Président LAPASSET félicite le Biarritz Olympique pour sa participation à la Finale de la H cup et pour avoir dignement représenté la France dans cette très belle compétition.

2 – Accords de Paris :

Michel PALMIE présente un point concernant les discussions en cours entre les Fédérations et les Unions de clubs professionnels. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu. Les Fédérations souhaitent conserver la majorité des actions et des votes. Un projet d'accord sera transmis prochainement aux Ligues professionnelles. Dans le cadre de ce projet, il serait convenu que chaque union fera son affaire des négociations internes concernant les éventuelles cessions d'action.

3 – Préparation de la Coupe du Monde 2007 :

Le match de préparation prévu contre l'Angleterre se déroulera à Marseille.

IV – QUESTIONS FINANCIERES :

1 – Budget prévisionnel 2006/2007:

René HOURQUET remercie en préalable G. KERVADEC ainsi que chacun des responsables budgétaires pour le travail réalisé dans le cadre de la préparation budgétaire.

Les objectifs qui ont présidé à la réalisation du budget prévisionnel sont les suivants :

- Limiter certaines prévisions au niveau du réalisé de l'année précédente,
- Assurer la fiabilité des prévisions,
- Pas de thésaurisation au niveau de certains secteurs,
- Attention particulière aux opérations liées à la promotion de la Coupe du Monde.

René HOURQUET rappelle que la période de 4 ans qui commence en 2006/2007 est particulièrement sensible.

Les facteurs dominants de l'exercice prochain sont notamment les suivants :

- Une année de Coupe du Monde (2007/2008),
- Une coupe du Monde qui se déroule en France impliquant des actions de promotion nécessaires mais coûteuses,
- Des engagements particuliers qui restent à confirmer à ce jour :
 - vers le rugby professionnel, (12 M€)
 - à l'égard de l'Etat (Opération STAPS : 1.1 M€)
- Des commandes d'hospitalités à assumer,
- Des tournées « pauvres » en 2008/2009, (sous réserve de validation du programme prévu).
- Le départ d'un sponsor majeur,
- Une accidentologie en hausse, (risque de 2.5 M€ pour un blessé supplémentaire)
- L'incidence des comptes du GIP.

La prévision du résultat prévisionnel brut quadriennal est de 0.8 M€ (hors résultat du GIP).

Le Président souhaite que des fiches détaillées soient réalisées concernant les engagements financiers de la FFR dans les opérations de promotion de la Coupe du Monde.

Concernant l'exercice prévisionnel 2006/2007, René HOURQUET présente de manière synthétique, les différents montants prévus pour chacun des secteurs fédéraux.

Suite à la présentation réalisée, des aménagements seront opérés afin de soumettre au Comité Directeur le budget prévisionnel 2006/2007 définitif pour validation.

Après discussion et sous réserve des modifications et corrections introduites en séance, le Bureau Fédéral approuve à l'unanimité le Budget prévisionnel proposé. Celui-ci sera soumis à la validation du Comité Directeur de la FFR avant transmission aux clubs en vue de sa présentation et de son adoption par l'Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2006 à Arcachon.

2 - RUGBY VIEW :

Le Bureau Fédéral approuve à l'unanimité la conclusion avec Monsieur PAGERON d'un contrat relatif à la mise en place du logiciel concernant l'analyse technique des matches du XV de France.

Le montant du contrat correspondant est de 50 000 Euros TTC.

3 – Société CONSEIL I.E. :

Dans le cadre du suivi de la procédure engagée par la FFR suite au vol et à l'utilisation frauduleuse de lettres-chèques dont elle a été victime, le Bureau Fédéral approuve la conclusion d'une convention avec cette société pour un montant de 6 000 Euros.

4 – CNR :

Le Bureau Fédéral approuve à l'unanimité la conclusion d'un contrat avec la Société JAULIN pour la mise à disposition d'une structure « Chapiteau » sur la base de 15 000 euros par manifestation.

Par ailleurs, le Bureau Fédéral approuve la signature des marchés pour la réalisation du PC de sécurité au CNR pour un montant d'environ 300 000 Euros.

5 – Prestation de Conseils en communication:

Le Bureau Fédéral approuve à l'unanimité la conclusion d'une convention avec la société COF Consulting pour la réalisation d'une mission de Conseil et de Communication auprès du Président de la FFR dans le cadre des opérations Coupe du Monde. (Voir Point II- 2 précédent).

6 – Coupe du Monde 2007 - Billetterie

René HOURQUET informe les membres du Bureau Fédéral que les membres du Comité Directeur ont eu confirmation de la commande de places payantes qu'ils ont pu effectuer. Les commandes collectées seront transmises au GIP prochainement.

7 - Finales féminines à la Roche sur Yon :

L'ensemble des finales féminines ont été organisées à la Roche sur YON. Afin de prendre en compte l'éloignement géographique des participants, le Bureau Fédéral décide d'apporter une aide partielle exceptionnelle aux clubs pour la prise en charge des frais de déplacement. L'aide apportée sera basée sur un montant de 50% des sommes dépassant le remboursement du déplacement en application des règlements généraux de la FFR. Cette aide complémentaire ne sera accordée qu'après présentation des factures acquittées.

8 - Aides exceptionnelles :

Sur proposition du Trésorier Général, le Bureau Fédéral décide à l'unanimité d'accorder les aides exceptionnelles suivantes :

- Montignac (PA) pour changement de terrain tardif : 1 000 Euros
- Amicale des arbitres de finale : 5 000 Euros
- Un joueur du club de ARTHES DE BEARN est en indisponibilité professionnelle consécutivement à un accident de rugby et a dû faire appel à un salarié pour assurer les différentes tâches à réaliser dans son exploitation pendant cette période. Le Bureau Fédéral est favorable à ce qu'une aide exceptionnelle soit versée à ce joueur. Cependant, il souhaite que l'aide, d'un montant de 5000 Euros, soit prise en charge, soit par la Fondation A. Ferrasse dans le cadre de ses missions, soit par l'assurance fédérale.

V - AFFAIRES ADMINISTRATIVES :

1 - Discipline

Alain DOUCET signale au Bureau Fédéral qu'il a été informé d'incidents disciplinaires survenus lors de la rencontre ayant opposé les équipes Espoirs du RC Montpellier au Stade Aurillacois. Un dossier disciplinaire a été ouvert. Conformément au règlement disciplinaire de la FFR, il a décidé de saisir la Commission de discipline Fédérale afin qu'une procédure disciplinaire soit ouverte et que les faits constatés soient sanctionnés.

2 - Dirigeant de groupements professionnels :

René HOURQUET informe les membres du Bureau Fédéral qu'à l'examen du fichier fédéral, le nombre de dirigeants de groupements professionnels est de 84 à ce jour. Cela représente en moyenne moins de trois dirigeants par club professionnel. Ce sujet sera à évoqué avec l'APARE lors d'une réunion organisée avec cette dernière avant la finale.

3 - Labellisation des clubs Fédéraux :

Alain DOUCET indique que le document de travail réalisé par la CNCDF sera transmis aux membres du Bureau afin de pouvoir faire l'objet d'une discussion et d'un examen lors d'une prochaine réunion du Bureau Fédéral.

4 - Effectifs :

Alain DOUCET informe les membres du Bureau Fédéral que l'état des licenciés démontre une évolution générale de plus de 5%. Il félicite l'ensemble des comités et clubs pour leur travail en vue du développement du nombre de licenciés.

5 - DNACG :

Alain DOUCET informe le Bureau Fédéral que la DNACG a débuté l'examen des dossiers des clubs susceptibles d'évoluer en PRO D2 ainsi que ceux qui sont promus sportivement en Fédérale 1.

Le Président souhaite que les informations concernant la situation de ces clubs parviennent le plus vite possible afin que les décisions nécessaires puissent être prises dans des délais satisfaisants et compatibles avec l'organisation de la saison prochaine.

6 - Nouvelles formes de pratique :

Alain DOUCET fait part aux membres du Bureau Fédéral de ses réflexions concernant la nécessité de développer de nouvelles formes de pratiques et dans ce cadre, de mettre en place une nouvelle organisation et un nouveau fonctionnement adapté à ces formes de jeu de loisirs.

Il propose que ce thème fasse l'objet d'une large discussion lors d'un prochain Bureau.

Un document sur ce thème sera transmis aux membres pour débiter la réflexion.

P. CAMOU indique que ce sujet concerne aussi le secteur international et a été abordé au niveau de la FIRA.

7 – FIRA-AER :

Le Bureau Fédéral donne son autorisation pour l'organisation dans le Comité Cote Basque d'un tournoi FIRA France entre les Rameaux et Pâques, sous réserve des disponibilités en termes d'hébergement.

Concernant le Rugby amateur, année de la Coupe du Monde, organisation d'un tournoi des cinq nations majeures et des trois pays FIRA non qualifiés (Portugal Russie, République Tchèque). Le Président est réservé sauf si cette organisation devait avoir lieu en dehors de la période d'organisation de la Coupe du Monde.

Le Président demande à ce qu'un projet lui soit remis.

8 – Dispositifs de formation des joueurs :

Jean Claude SKRELA rappelle que les joueurs de moins de 19 ans sont dans la filière de formation Fédérale et/ou dans les centres de formation des clubs.

Or, on constate actuellement que les difficultés rencontrées dans les relations entre les centres de formation de club et les clubs concernés d'une part, les pôles Espoirs et le pôle France d'autre part, est croissant.

La formation des joueurs dans le cadre des filières de haut niveau et d'accès au niveau est une prérogative fédérale relevant de la mission de service public de la FFR. Il est donc indispensable que la FFR soit en mesure d'assurer dans les meilleures conditions la mission qui lui est dévolue.

Il n'est pas envisageable qu'en dehors de la volonté d'un jeune ou de ses représentants légaux, on puisse s'opposer à l'intégration d'un jeune dans une structure fédérale d'accès au haut niveau ou de haut niveau.

De même, il n'est pas envisageable qu'un jeune joueur sélectionné pour évoluer dans une équipe nationale puisse refuser sans justification légitime, cette sélection.

Il apparaît donc qu'une profonde réflexion sur ce sujet doit être engagée. Il est nécessaire que les règlements concernant ce domaine soient clairs, précis et appliqués strictement.

Jean Claude SKRELA informe les membres du Bureau Fédéral qu'il sera prochainement reçu au ministère des sports afin d'aborder ces sujets.

VI - MARKETING :

G. PIERA informe le Bureau Fédéral de la signature d'un accord transactionnel avec SPORTFIVE pour un montant de 69 500 €. En application de ce dernier, la FFR n'est plus sous contrat d'exclusivité avec cette société depuis le 30 juin 2005 .

* * *
* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18 heures.